

LE PNEUMOCOQUE

La vaccination contre le pneumocoque a commencé au Québec en 2002.

Depuis, on a assisté à l'arrivée de différents vaccins.

Tentons de les différencier.

Dominique Biron, Chantal Sauvageau
et Bruno Turmel

CAS

Adèle, 2 mois, en bonne santé, est amenée pour son premier vaccin. Rosalie, 7 ans, souffre de fibrose kystique. Robert, 55 ans, prend un agent biologique contre une polyarthrite rhumatoïde. Jean-Paul, 66 ans, est atteint de BPCO. Edgar, 69 ans, est en bonne santé. Leur donnez-vous tous un vaccin contre le pneumocoque ?

Il existe deux types de vaccins contre le pneumocoque : polysaccharidique et conjugué.

Le vaccin polysaccharidique (**Pneu-P-23**) contient 23 types de pneumocoques. Son utilisation est recommandée chez les personnes de 65 ans et plus et chez celles de 2 à 64 ans ayant un risque élevé de complications conformément aux directives du PIQ.

Parmi les deux vaccins conjugués, le **Pneu-C-10** comprend dix types de pneumocoques, et le **Pneu-C-13** en comporte 13.

- ▶ Le vaccin conjugué est recommandé chez les enfants de 2 à 59 mois, les personnes de tout âge présentant une asplénie (anatomique ou fonctionnelle) ou un état d'immunodépression selon les critères du PIQ et les personnes souffrant de certaines maladies jusqu'à l'âge de 17 ans.
- ▶ Le vaccin Pneu-C-10 est utilisé avant l'âge de 5 ans, et le vaccin Pneu-C-13, à partir de 5 ans.
- ▶ Le Comité sur l'immunisation du Québec ne recommande pas d'offrir de façon systématique le vaccin Pneu-C-13 aux adultes et aux personnes de 65 ans et plus.
- ▶ Le Comité sur l'immunisation du Québec a initialement recommandé, dans un premier avis, l'utilisation d'un calen-

drier mixte (2 doses de Pneu-C-10 et 1 dose de Pneu-C-13). Cependant, devant l'impossibilité d'obtenir le Pneu-C-13 du fabricant pour l'intégrer à un tel calendrier, un deuxième avis recommandant plutôt le vaccin Pneu-C-10 a été produit. Ainsi, depuis juin 2018, les enfants de 2 à 59 mois reçoivent le vaccin Pneu-C-10. Les avis du Comité sur l'immunisation à ce sujet peuvent être consultés au <http://bit.ly/AvisINSPQ> et au <http://bit.ly/CIQPneumocoque>.

QUI DOIT-ON VACCINER ?

Voici le vaccin que chacune des personnes mentionnées en introduction devrait se voir administrer au cours de leur visite :

- ▶ *Adèle : première dose de Pneu-C-10 [2 autres suivront à 4 et à 12 mois] ;*
- ▶ *Rosalie : une dose de Pneu-P-23 en raison de sa fibrose kystique si la vaccination de base a eu lieu. Sinon d'autres doses s'ajouteront ;*
- ▶ *Robert : une dose de Pneu-C-13 [qui sera suivie d'une dose de Pneu-P-23 avec un intervalle minimal de huit semaines entre les doses]. Les deux vaccins sont indiqués en raison de l'immunodépression engendrée par l'agent biologique qu'il prend pour traiter sa polyarthrite rhumatoïde (<http://bit.ly/ImmunodépressionAR>) ;*
- ▶ *Jean-Paul : une dose de Pneu-P-23 [aucun rappel nécessaire] ;*
- ▶ *Edgar : une dose de Pneu-P-23 [aucun rappel nécessaire].*

La D^{re} Dominique Biron, omnipraticienne, est membre de liaison du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ). Elle y représente la FMOQ. La D^{re} Chantal Sauvageau, spécialiste en santé publique et médecine préventive, est médecin-conseil à l'INSPQ et membre active du CIQ. Le D^r Bruno Turmel, omnipraticien, est médecin-conseil à la Direction générale adjointe de protection de la santé publique et membre d'office du CIQ.